

## IV. Les télécommunications et les technologies de l'information

### A. Le potentiel

Le marché français des télécommunications est en pleine expansion grâce au processus de libéralisation de l'Union européenne qui, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1998, devrait ouvrir à la concurrence tous les services de télécommunications du territoire français. D'ailleurs, depuis juillet 1996, tous ces services ainsi que leur infrastructure sont ouverts à la concurrence (à l'exception de la téléphonie vocale). Les sous-secteurs des communications mobiles, de l'intégration informatique-téléphonie (CTI) et des autoroutes de l'information offrent un intérêt particulier.

La France représente également 5 p. 100 du marché mondial de l'informatique, soit un marché de 17 milliards de dollars pour les logiciels en 1995. Si on ajoute les activités internationales de la France, le chiffre d'affaires du marché des logiciels atteint 22 milliards de dollars. Les possibilités qui semblent les plus prometteuses pour les sociétés informatiques sont les services de gestion informatique, les logiciels de communications, les maisons d'édition de logiciels ainsi que les réseaux de systèmes intégrés. On assiste également au décollage d'Internet et à l'explosion du secteur multimédia en France.

Les principales caractéristiques du marché des logiciels français sont les suivantes : développement du marché client-serveur de réseaux; forte croissance des systèmes de gestion de bases de données

#### *Domaines prometteurs*

**Communications mobiles, infrastructures alternatives, intégration de l'informatique et de la téléphonie, infrastructure d'infrastructure, logiciels de communication, applications multimédias, matériel et logiciel pour Internet, systèmes d'information de gestion et intégration des systèmes.**

relationnelles; existence d'un marché des logiciels pour ordinateur personnel évalué à 435 millions de dollars; et prédominance de logiciels à environnement Windows.

Quelque 13 000 progiciels sont en circulation sur le marché français, dont 77 p. 100 ont été mis au point par des entreprises françaises. Sur les 23 p. 100 qui restent, la moitié sont d'origine américaine. Les produits canadiens représentent moins de 1 p. 100 du marché.

La France représente également 5 p. 100 du marché mondial de l'informatique, soit un marché de 17 milliards de dollars pour les logiciels en 1995.

Si on ajoute les activités internationales de la France, le chiffre d'affaires du marché des logiciels atteint 22 milliards de dollars.



Des sociétés comme NORTEL ont établi une présence en France (photo : Nortel)

